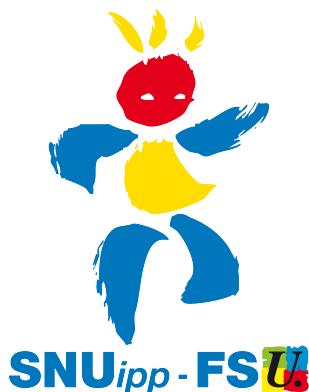




SNUipp-FSU Paris
11 rue de Tourtille 75020
01 44 62 70 01
<http://75.snuipp.fr>
snu75@snuipp.fr



Segpa : compte-rendu de l'audience du 2 février 2021

Pour l'Académie : M. Teulier, DASEN M. Fontaine

Pour le SNUipp-FSU : Serge BONToux, Directeur de SEGPA, Christophe CLAPPE, Directeur SEGPA, Marie LAFERRIERE, PE membre du bureau départemental

Cette audience a été sollicitée par le SNUipp-FSU suite aux annonces de l'étude de la fermeture de la SEGPA Giacometti, mais d'autres points ont été abordés également : effectifs/formation/public accueilli...

(Les réponses de l'administration sont en italiques).

Carte scolaire des SEGPA

Le SNUipp-FSU a posé la question de la carte scolaire des SEGPA parisiennes, demandant la réalité de la situation de la SEGPA Giacometti qui a fait l'objet d'une étude de fermeture.

La réponse du DASEN : pas de fermeture de SEGPA sur Paris, pas d'ouverture non plus, l'étude d'un déplacement de Giacometti vers Prévert a été envisagée dans le cadre d'une réflexion plus large sur la redéfinition de la carte scolaire.

Le SNUipp-FSU a rappelé que l'académie de Paris était sous-dotée en SEGPA, et que ce ne serait pas un bon signal pour les élèves, leur famille et les enseignant-es de voir le 14^{ème} amputé d'une SEGPA.

Le SNUipp-FSU a demandé une audience auprès du maire adjoint de Paris pour évoquer ces questions de carte scolaire.

Effectifs et population accueillie dans les SEGPA

Sur le constat partagé d'une baisse des effectifs des élèves de 6^{ème} notamment, nous avons porté la demande d'une relance de l'action de l'académie de Paris en direction des écoles, des professionnels et des parents du 1^{er} degré sur la connaissance de la structure SEGPA.

Nous avons formulé les demandes suivantes :

- invitation des DACS (directeur-trices adjoint-es chargé-es de SEGPA) aux réunions de directeur-trices d'école au mois de janvier
- mise en place d'animations pédagogiques en direction des enseignant-es du cycle 3 sur les enseignements adaptés
- formation en INSPE auprès des PE stagiaires

Sur la population accueillie en SEGPA, le SNUipp-FSU a rappelé les missions de l'enseignement adapté et qu'elle ne pouvait en aucun cas servir de lieu d'affectation par défaut. Nous avons demandé une évaluation des besoins de places en ESMS (Établissements et services médico-sociaux), ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) et autres dispositifs pour accueillir des profils d'élèves relevant de troubles comportementaux et non d'une grande difficulté scolaire.

Le Conseiller technique nous répond par la création de 4 EMAS (Équipes mobiles d'appui à la scolarisation) sur l'académie et la réouverture d'un ITEP sur le Nord-Ouest parisien.

Il a évoqué la possibilité de créer une commission inter-SEGPA afin d'étudier certaines situations d'élèves.

L'ambition est clairement d'aller dans le sens de la loi de 2013 sur l'école inclusive, et de ne pas demander d'ouvertures en ESMS (Établissements et services médico-sociaux). Le SNUipp-FSU a rappelé l'importance de respecter les besoins des élèves, en soins, en prise en charge, en réponse psycho-pédagogique et qu'il fallait mettre des moyens adaptés pour répondre à ces situations complexes. Nous avons porté l'idée d'abonder les DHG (dotation horaire globale) pour répondre aux nouveaux enjeux des SEGPA aujourd'hui : profils d'élèves différents, exigence nouvelle DNB pro (Diplôme National du Brevet), intégration dans les classes ordinaires...

Les personnels de SEGPA

Le SNUipp-FSU a rappelé l'absence de remplacement en SEGPA. Réponse de l'Académie : renforcement de 6 postes à venir de la brigade ASH de remplacement actuellement composée de 8 postes.

Le SNUipp-FSU a rappelé l'importance de la formation pour nos métiers spécifiques. Nous avons dénoncé le manque de départs en formation pour les SEGPA (PE et DACS) et la politique de contractualisation des personnels. Le SNUipp-FSU a rappelé que l'obtention du CAPPEI en validation d'acquis de l'expérience (VAE) ne pouvait remplacer la formation, nous avons redemandé des formations régulières et adaptées aux collègues de l'ASH exerçant dans le second degré.

Sur l'attractivité du métier, le conseiller technique a proposé d'ouvrir les SEGPA aux collègues désireux-ses de découvrir ces structures, afin de leur donner envie d'y exercer. Il nous informera de la mise en place du module de formation sur l'école inclusive dans la formation initiale dès la rentrée prochaine.

Le SNUipp-FSU a rappelé que le régime indemnitaire des collègues de SEGPA n'avait pas été revalorisé, tout particulièrement pour les DACS qui se sont vu-es refuser l'ISAE, la prime informatique et la prime des directions d'école donnée après covid. Nous avons rappelé que les PE pouvaient toucher des heures supplémentaires et qu'ils-elles ne devraient pas être bloqué-es administrativement, comme se fut le cas l'an passé. *Nous avons reçu l'assurance que ce problème était réglé par l'administration du rectorat.*

BNB PRO - Affelnet

Le SNUipp-FSU demande la création d'une péréquation, pour l'équité de traitement dans les procédures d'orientation / évaluation de cycle 3 / validation de la procédure Affelnet en cycle 4.

DNB Pro

Le SNUipp-FSU a rappelé que les collègues ne souhaitent pas recevoir une injonction de l'inscription systématique de tous-tes les élèves au DNB Pro car cela pose un problème d'éthique professionnelle, d'évaluer des élèves en cycle 4 quand pour certain-es ils-elles n'ont pas acquis le cycle 3. Nous demandons à ce que soit respectée l'expertise des enseignant-es dans leur évaluation des élèves.